

Lorsque l'Apprenti atteignait un certain âge et était à même de subvenir à ses besoins, il s'éloignait du Patronage et demeurait en ville dénué de toute protection.

Les jeunes gens le comprirent eux mêmes, et sollicitèrent de leurs anciens maîtres l'autorisation de revenir chercher au Patronage le réconfort moral et la sympathie dont ils avaient autrefois bénéficié.

Leur demande fut accueillie et, depuis le 30 août 1903, trois fois chaque semaine, le dimanche, le mercredi et le vendredi, une des salles du Patronage est mise à la disposition des membres du Cercle qui sont heureux de retrouver, avec leurs anciens jeux, les amitiés et la cordialité d'autrefois. De dix environ qu'ils étaient au début, les membres du Cercle atteignent aujourd'hui le nombre de soixante. Ils seraient certainement plus nombreux si, un local étant exclusivement destiné à cette œuvre, les ouvriers pouvaient se réunir chaque soir sans avoir à attendre l'heure trop tardive, où les Apprentis abandonnent leur salle pour se livrer au repos.

Cette amélioration se fera bientôt. Déjà des plans ont été élaborés et des ressources ont été promises.....

III

ORPHELINAT SAINT-ARSÈNE POUR LES ENFANTS DE 9 À 14 ANS

L'on entretenait aussi depuis longtemps le désir de voir s'ériger un Orphelinat pour les enfants de neuf à quatorze ans. Ce désir est aujourd'hui un fait accompli. Nous le devons surtout à Sa Grandeur Mgr l'archevêque qui a puissamment aidé les Frères de Saint-Gabriel de toutes façons, et à M. le chanoine Pierre-Arsène Dubuc, le bienfaiteur insigne des petits enfants. Mais nous le devons aussi à tous ceux qui ont souscrit pour l'établissement de cette Œuvre si nécessaire.

L'Œuvre est donc bien fondée. Le 30 septembre, Mgr l'évê-